



Annulation location vacances

Par **lagarenne63**, le **25/06/2015** à **11:08**

Bonjour,

J'ai loué début juin pour la période du 4 au 11 juillet, via la société Abritel, un appartement de vacances appartenant à un propriétaire.

Mon compte bancaire a été débité le jour même; le nom d'Abritel apparait sur mon relevé de compte.

Il y a une dizaine de jours le propriétaires m'informe par téléphone qu'il va y avoir des travaux dans la résidence et qu'il ne veut plus louer la semaine réservée. Aucune justification écrite de sa part. Il propose un simple remboursement ou de reporter la location à une date qui ne me convient pas.

Abritel dit ne pas être concerné.

Je n'arrive pas à retrouver de logement équivalent pour le même prix.

Le contrat de réservation ayant été rompu par le propriétaire est ce que j'ai des possibilités de recourt, vers le propriétaire, Abritel?

Merci pour vos réponses.

Par **serge74**, le **25/06/2015** à **12:57**

que dit le contrat qui a été accepté lors de la réservation ?

Par **lagarenne63**, le **25/06/2015** à **14:03**

Tout c'est passé sur le net avec Homelidays filiale d'Abritel ou société de la même holding HomeAway. je n'ai pas de contrat mais des mails à entête Homelidays qui demandent l'accord du propriétaire et qui confirment la réservation

Par **Visiteur**, le **26/06/2015** à **10:18**

Bonjour,

si il vous rembourse ? non ? vous voulez des compensations en fait ?

Par **lagarenne63**, le **26/06/2015** à **11:05**

A priori je devrais être remboursé, c'est bien le minimum.

Je voudrais demander une compensation ne serait ce que pour que le propriétaire et l'annonceur ne fasse plus n'importe quoi.